

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 17 novembre 2015

L'an deux mille quinze et le 17 novembre, à 15 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 17/11/15-02	objet : Renouvellement de la ligne de crédit
---	--

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Jean ROQUE, Marie Pierre SADOURNY, Edith PUGNET, René OLIVE.

représentants de l'assemblée syndicale :

Raymond LEMORT, Etienne MASO, Jean-Louis ALBITRE, Mireille REBECQ, Jacqueline ALBAFOUILLE, Katell MATET.

Absents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE ayant donné procuration à Jean ROQUE, Martine ROLLAND, Michel MOLY, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY, Jean-Louis CHAMBON.

représentants de l'assemblée syndicale :

Alain GOT, Corinne GAILLOT, Georges GRAU, Michel KLUSKA, Christophe PAYROU, Sylvie TORRES, Pierre AYLAGAS, Henri GEORGES, Yves BARNIOL, Charles CHIVILO, Thierry DEL POSO.

Le Président,

Rappelle au Comité Syndical qu'il convient de renouveler notre ligne de crédit de 100000 euros consentie par le Crédit Agricole Sud Méditerranée.

Rappelle les conditions de cette ouverture de crédit pour l'année 2015 :

- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt annuel variable : 2.981%
- Index de référence : moyenne mensuelle de l'Euribor 3 mois

Demande au Comité de l'autoriser à :

- renouveler la ligne de crédit auprès du Crédit Agricole pour un montant de 1 000 000 euros
- procéder sans autre délibération aux opérations de versement ou de remboursements de fonds

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,

Jean ROQUE



17-11-15
PREPAC